



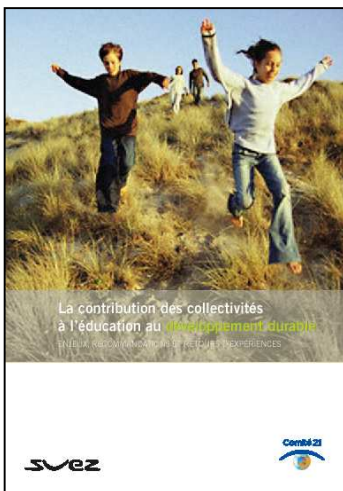
## FOCUS : La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable

Le Grenelle a su mobiliser une énergie collective sans précédent autour des enjeux de l'environnement. Cette consultation « inédite » a donné les moyens à de multiples groupes sociaux et aux simples citoyens de se projeter dans l'avenir et d'émettre des propositions opérationnelles sur nos modes de vie présents et futurs. On le sait cependant, cette mue de la France passe nécessairement par le renforcement des capacités des acteurs : responsables administratifs et territoriaux, dirigeants, syndicats et salariés, citoyens... L'ancrage des réformes dans les territoires et les entreprises, de même que la participation des citoyens à une prise de décision publique renouvelée et plus participative supposent un effort sans précédent d'éducation pour une réelle compréhension et appropriation des enjeux de développement durable. De citoyens, nous devons gagner le statut d'éco-citoyen en s'appropriant les enjeux du développement durable.

Le développement durable a besoin de s'inscrire dans une réalité de vie pour être crédible auprès des citoyens. Le succès des pédibus, des vélos stations ou du tri sélectif en témoigne. Or ces démarches passent systématiquement par une phase d'éducation aux enjeux globaux ou locaux et par une phase de concertation sur les objectifs et les modalités d'actions.

Les collectivités locales l'ont compris et jouent une part croissante dans l'éducation au développement durable. Comment conduire une politique de maîtrise de l'énergie, de mobilité, de réhabilitation urbaine... sans l'adhésion de la

population? Cette adhésion repose sur des étapes clés : sensibilisation aux enjeux, renforcement des connaissances, construction d'une vision partagée, appropriation de la démarche de progrès, contribution -individuelle et collective- à la réussite du plan d'actions. Les collectivités doivent s'engager dans de vraies stratégies d'éducation au développement durable pour une culture commune du développement durable sur leur territoire.



C'est dans cette optique que le Comité 21, en partenariat avec le groupe SUEZ, vient de publier un guide intitulé « *La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable - enjeux, recommandations et retours d'expériences* ». Outil méthodologique indispensable pour les collectivités, ce guide propose de mettre en place une stratégie d'éducation au développement durable pour amener le citoyen à s'engager concrètement dans la vie de son territoire.

Le Comité 21 a placé au premier rang de ses missions l'éducation au développement durable. SUEZ, partenaire de nombreuses collectivités territoriales pour l'éducation des jeunes et des consommateurs à la gestion durable des ressources, a souhaité accompagner le Comité 21

pour la réalisation de ce guide.

Il propose des recommandations stratégiques et méthodologiques, assorties des retours d'expériences, en France et en Europe. Une version électronique est téléchargeable sur le nouveau site du Comité 21 : [www.comite21.org](http://www.comite21.org) ou et sur celui de SUEZ [www.suez.com](http://www.suez.com) - rubrique développement durable

⇒ Eric Guillon, président – [comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org)

## ACTUALITE DES ADHERENTS

### Lancement de la Semaine du développement durable 2008

Cette nouvelle édition est le premier grand rendez-vous citoyen qui intervient à la suite du « Grenelle Environnement ». Elle aura lieu du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2008 sur le thème « Production et consommation durable ». Au moment de l'achat dans un magasin, il s'agit pour le citoyen de privilégier des produits plus respectueux de l'environnement (quantité d'emballage, mode de production, provenance géographique...), des produits fabriqués dans des conditions sociales acceptables (rémunération au juste prix, conditions de travail...). Pour être sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets, une action doit prendre en compte le thème défini et mettre en avant au moins deux des trois composantes du développement durable : développement économique, évolution sociale et protection de l'environnement.

Pour participer : [www.semaineveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semaineveloppementdurable.gouv.fr)

### Purodor évalué par Lucie

Purodor est l'une des trois premières PME (Coralis - coopérative laitière- et Newworks -imprimeur-) à avoir souscrit à la démarche Lucie lancée en région Champagne-Ardenne, le 10 octobre dernier. Ce nouveau système d'évaluation des performances développement durable des TPE, PME, PMI de 1 à 250 salariés, a été créé par Qualité France Association conjointement avec Vigeo (pour les audits) et le bureau Veritas (pour la certification). L'entreprise doit respecter sept critères de responsabilité sociale pour afficher sur ses produits un témoin attestant de son implication dans le développement durable (préserver l'environnement, agir avec loyauté avec fournisseurs et sous-traitants ou encore respecter l'intérêt du client). Lucie est attribuée pour une période comprise entre 12 et 24 mois. En s'appuyant sur le réseau des régions pour s'adresser directement aux PME, 1 000 entreprises pourraient adhérer à la démarche d'ici à 2010. <http://lucie-qfa.com/>

⇒ Alain Germond - [alain.germond@purodor.fr](mailto:alain.germond@purodor.fr)

## ACTUALITES DES ADHERENTS

### Dexia lance le Fonds « Action Forêt »

**Dexia**, en partenariat avec la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR), crée le premier fonds de reboisement volontaire à destination des collectivités. Ce fonds financera des actions de reboisement en France ou sur le continent africain, dans le respect des principes de gestion durable de la forêt. Il sera alimenté par la contribution volontaire des collectivités, évaluée d'après la conversion de tout ou partie de leurs émissions annuelles de CO<sub>2</sub> au cours de la tonne sur le marché international. Dexia assurera la gestion financière du fonds. La FNCOFOR sera responsable de toutes les actions liées au reboisement et s'appuiera sur l'expertise de l'**Office national des forêts** pour des opérations comme la définition des zones les mieux adaptées, le choix des essences, la gestion forestière, l'éco certification, etc. Le fonds « Action Forêt » a été officiellement lancé lors du 90<sup>ème</sup> Congrès des Maires (20 au 24 novembre 2007).

⇒ Marc Rizzoto - [Marc.rizzoto@clf-dexia.com](mailto:Marc.rizzoto@clf-dexia.com)

### Air France compense ses émissions de CO<sub>2</sub>

Le 22 octobre 2007, Jean-Cyril Spinetta, président-directeur général d'**Air France KLM** et Yann Arthus-Bertrand, président de l'association **GoodPlanet**, ont signé un accord pour permettre aux passagers de compenser les émissions liées à leurs voyages. Les compensations sont effectuées auprès de « GoodPlanet » avec son programme « Action Carbone », dédié aux financements de projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables ainsi que de la foresterie. Deux projets sont d'ores et déjà proposés : la fabrication de charbon « vert » à partir de résidus agricoles dans la région de Saint Louis (Sénégal) coordonné par **Pro-Natura** ; la diffusion de réservoirs à biogaz dans le district de Weining en Chine. La compensation est proposée, à partir du site d'Air France, sur la base de 15 euros la tonne de CO<sub>2</sub>. [developpement-durable.airfrance.com](http://developpement-durable.airfrance.com)

⇒ Yves Abbas - [yvabbas@airfrance.fr](mailto:yvabbas@airfrance.fr)

⇒ Olivier Milhomme - [olivier@yannarthusbertrand.org](mailto:olivier@yannarthusbertrand.org)

### Construction durable pour Bouygues

**Bouygues Immobilier** lance deux projets en matière de construction durable : le Green Office à Meudon et Galeo à Issy-les-Moulineaux. Green Office sera le premier immeuble de grande taille à énergie positive. D'une surface de 23 300m<sup>2</sup> qui abritera 400 collaborateurs de Bouygues Immobilier, l'immeuble utilisera exclusivement des énergies renouvelables. Il produira 64 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie pour une consommation de 61 kWh/m<sup>2</sup>/an, tous usages confondus. Green Office permet de diminuer de 60 % la consommation énergétique par rapport à celle d'un immeuble standard RT2005 et de 30 % par rapport aux immeubles les plus performants existant sur le marché aujourd'hui. Parallèlement, Bouygues Immobilier pose la première pierre de Galeo, son futur siège social HQE® de 6 000 m<sup>2</sup>. Les émissions de CO<sub>2</sub> faibles (15kg/m<sup>2</sup>/an) seront notamment contrôlées par la mise en place de capteurs dans les salles de réunion. L'eau chaude sanitaire sera fournie par des panneaux solaires. La climatisation, assurée par des poutres froides, et l'éclairage seront réglés automatiquement en fonction des conditions climatiques. Toutes les terrasses seront végétalisées et le mobilier de bureau sera éco-conçu. [www.bouygues-immobilier.com/jahia/Jahia/aboutus](http://www.bouygues-immobilier.com/jahia/Jahia/aboutus)

⇒ Christine Grezes - [c.grezes@bouygues-construction.com](mailto:c.grezes@bouygues-construction.com)

### Lancement de HOMES de Schneider Electric

Le programme Homes, piloté par **Schneider Electric**, a reçu le feu vert de la Commission européenne. Il a pour but d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (20% d'économies d'énergies visés) et le confort des occupants à

travers des solutions faciles à déployer pour les utilisateurs finaux et les filières professionnelles. L'Agence de l'Innovation Industrielle (établissement public de l'État à caractère industriel et commercial) financera le programme à hauteur de 39 millions d'euros, en complément des 50 millions d'euros investis par Schneider Electric et ses partenaires. La première étape du programme sera une réflexion sur les architectures existantes et les valeurs des solutions à élaborer dans l'optique de concevoir des prototypes du futur. Pendant quatre ans, l'équipe de Schneider Electric travaillera avec des partenaires européens : Ciat, **EDF**, Philip Lighting, Somfy, ST Microelectronics, etc. Dans le cadre de ce programme, Schneider Electric va créer 40 emplois autour des secteurs de l'électrotechnique, du contrôle et du logiciel.

⇒ [gilles.vermot-desroches@mail.schneider.fr](mailto:gilles.vermot-desroches@mail.schneider.fr)

### Plan Climat 2025 à Nantes

Début novembre, la **Communauté urbaine de Nantes Métropole** a présenté son plan climat, volet de l'Agenda 21 approuvé en 2006. L'objectif est d'économiser, d'ici à deux ans, 45 000 tonnes de CO<sub>2</sub> et de réduire les émissions de GES d'un million de tonnes à l'horizon 2025. Parmi les 15 actions : la mise en place d'un compteur carbone permettant aux habitants de connaître les chiffres d'émission de GES sur l'agglomération et les économies cumulées depuis 2007 ; la création d'un dispositif « Diagnostic énergétique » gratuit ; la construction d'un immeuble de logement social à énergie positive, et la création d'une « pépinière EcoTech », centre de ressources pour les professionnels du bâtiment et pépinière d'éco-entreprise.

[www.nantesmetropole.fr/1174041634756/0/fiche\\_article/](http://www.nantesmetropole.fr/1174041634756/0/fiche_article/)

⇒ Elisabeth Ortholan - [elisabeth.ortholan@nantesmetropole.fr](mailto:elisabeth.ortholan@nantesmetropole.fr)

### Lancement du label « Energies d'avenir »

Le Pavillon Bleu, label international pour la bonne gestion environnementale des communes et ports de plaisance coordonné par la **FEEE (Fondation européenne d'éducation à l'environnement)**, et le Groupe TIRU, spécialisé dans la valorisation énergétique des déchets ménagers, lancent leur label « Energies d'avenir ». Destiné à l'ensemble des collectivités territoriales, elles obtiendront un label, décerné pour une gestion raisonnée de l'énergie (économie de l'énergie et utilisation d'énergies renouvelables). Une commission d'attribution du label composée d'experts se réunira une fois par an pour établir les classements. Une première phase tests est lancée auprès d'une dizaine de territoires « pilotes » : Ivry-sur-Seine, **Issy-les-Moulineaux**, **Le Havre**, Chambéry, la Communauté de communes du Pays de l'Or dans l'Hérault, Nierbronn-les-Bains, Beynat, Clairaux-les-lacs, Cussac, Soulac-sur-mer, Gien, Sully-sur-Loire, Chambéry.

⇒ Thomas Joly - [energiesdavenir@f3e.org](mailto:energiesdavenir@f3e.org)

### Le MBA HEC, un programme responsable

L'école de commerce **HEC** a réalisé le bilan carbone de son Master en business and administration (MBA) par **EcoAct**. L'entreprise a proposé une série de préconisations pour réduire de 30 à 40% les 551 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> émis sur l'ensemble des postes du MBA HEC (déplacement en train, isolation des bâtiments, installation des panneaux solaires...). Pour ses émissions de carbone, dites incompressibles, HEC a choisi de les compenser en finançant le programme « Planète Solidaire » d'EcoAct, un projet de reforestation de la forêt primaire de la Mata Atlantica au Brésil géré par **Pro-Natura**. L'objectif est double : réduire au maximum l'empreinte écologique du MBA et améliorer les conditions de vie des populations locales brésiliennes. Compenser une tonne de CO<sub>2</sub> par ce biais coûte entre 14 et

20 euros. Ce projet de reforestation soutient ainsi de façon concrète l'initiative « Plantons pour la planète : la Campagne pour un milliard d'arbres », lancée par le **Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)**. [www.hec.fr/hec/upload/1/Fichier433.pdf](http://www.hec.fr/hec/upload/1/Fichier433.pdf)

⇒ Bénédicte Faivre-Tavignot - [faivretavignot@hec.fr](mailto:faivretavignot@hec.fr)

⇒ Thierry Fornas - [thierry.fornas@eco-act.com](mailto:thierry.fornas@eco-act.com)

### Yves Rocher sur le marché bio

Fin octobre, **Yves Rocher** a pris une participation de 35% dans le capital de Terre d'Oc, une entreprise de Haute-Provence spécialisée dans la cosmétique bio. La société, qui s'approvisionne aussi en matières premières en pratiquant le commerce équitable et solidaire, vend aujourd'hui plus de 700 produits fabriqués dans son usine de Villeneuve-en-Provence. Fondée en 1995, Terre d'Oc enregistre une croissance de 15% cette année avec près de 10 M€ de chiffre d'affaires et 75 salariés. L'entrée d'Yves Rocher à son capital va lui permettre de développer son réseau à l'international avec l'ouverture de boutiques à son enseigne. Pour Yves Rocher, cette prise de participation dans Terre d'Oc est un moyen de prendre pied sur le marché de la cosmétique bio.

⇒ Jacques Rocher - [jacques.rocher@yrnet.com](mailto:jacques.rocher@yrnet.com)

### L'eau, moteur du développement durable en Ile-de-France

Un programme 2008-2012 de 287 M€ pour l'eau vient d'être adopté par la **Région Ile-de-France**. Il a pour objectif de préserver la ressource naturelle et la biodiversité en améliorant la qualité de l'eau et des milieux humides et prévenir les accidents climatiques. Plusieurs mesures vont être lancées sur le territoire : réduction des produits sanitaires, développement de l'agriculture biologique, réduction des atteintes aux écosystèmes et des émissions des GES, développement des éco-activités porteuses d'emplois, augmentation des économies de la ressource naturelle et d'énergie. Au niveau interrégional, développement du transport fluvial et du tourisme fluvial, gestion des poissons migrateurs et maîtrise du risque d'inondation sont à l'ordre du jour. [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

⇒ Sandrine Kocki - [sandrine.kocki@iledefrance.fr](mailto:sandrine.kocki@iledefrance.fr)

### Séjours éco-labellisés en Aquitaine

Le **Conseil régional d'Aquitaine**, l'**ADEME**, l'**AFAQ AFNOR** et l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de la Région Aquitaine souhaitent faire de la région une référence nationale en matière de tourisme durable. Onze hôteliers locaux, dont six au Pays-Basque, participent à un programme les aidant à limiter leur consommation d'eau et d'énergie, à réduire leur production de déchets et à développer les énergies renouvelables au sein de leurs établissements, selon les critères de l'éco-label européen des hébergements touristiques. Ce label est le seul signe de qualité environnementale certifié par l'Afaq-Afnor et valable à l'échelle de l'Europe. L'Aquitaine souhaite se positionner comme pionnière dans la diffusion et la promotion de cet éco-label. [www2.ademe.fr](http://www2.ademe.fr)

⇒ Julien Jimenez - [julien.jimenez@aquitaine.fr](mailto:julien.jimenez@aquitaine.fr)

### AREVA crée sa fondation

Dans le cadre de sa politique de mécénat engagée en 2003, le groupe **AREVA** vient de créer sa fondation. Après consultation du personnel, AREVA a choisi 3 axes : le développement Nord/Sud, en encourageant des initiatives locales telles que la micro-finance ou la rénovation de centres de soin en faveur notamment des enfants malades ou défavorisés ; le partage des savoirs en s'engageant dans des programmes d'appui à la scolarisation ou de formation d'adultes ; l'énergie et les changements climatiques avec la

mise en place d'actions concrètes auprès des populations locales. La Fondation AREVA encouragera la mobilisation des collaborateurs en faveur des associations qu'elle soutient. Un dispositif de volontariat existe déjà pour les salariés français et il sera prochainement étendu à l'ensemble des collaborateurs du groupe. [www.aveva.com](http://www.aveva.com)

⇒ Gérald Arbola - [mecenat@aveva.com](mailto:mecenat@aveva.com)

### Armor Lux adhère au réseau Euromed

**Armor Lux** a adhéré le 10 octobre dernier au réseau du management responsable lancé par **Euromed Marseille**. L'entreprise textile fait partie des 11 entreprises et ONG sélectionnées pour constituer les membres fondateurs de ce réseau (Adecco, **EDF**, Kinnarps, Onet, **La Poste**, Sodhexo, **Max Havelaar**, Banque Populaire, Utopies et **Acidd**). Il s'agit de mettre en lien des professionnels, des professeurs et des étudiants désireux d'échanger, de partager et d'innover sur des problématiques telles que : Manager responsable, manager performant ? Quel est le poids d'un positionnement « responsable » sur l'attractivité des jeunes talents ? Manager homme/femme, qui est le plus responsable ? Comment passer de la prise de conscience aux changements comportementaux ?

⇒ Grégoire Guyon - [g.guyon@armorlux.com](mailto:g.guyon@armorlux.com)

⇒ Jean-Christophe Carteron -

[jean-christophe.carteron@euromed-marseille.com](mailto:jean-christophe.carteron@euromed-marseille.com)

### 1<sup>er</sup> plan d'actions Agenda 21 pour la ligue de l'enseignement

Le **centre confédéral de la ligue de l'enseignement** a lancé publiquement le 23 octobre 2007 son Agenda 21. Le premier plan d'actions repose sur trois finalités déclinées en douze engagements, associés à des objectifs chiffrés à échéance trois ans. En tant qu'entreprise de l'économie sociale, les dimensions de solidarité, de citoyenneté, de lutte contre les discriminations sont déjà très présentes dans son projet et dans son fonctionnement, et c'est tout naturellement que ce premier plan d'actions cible prioritairement les questions environnementales, jugées comme un point faible dans le diagnostic. Le congrès triennal de la Ligue de l'enseignement sera l'occasion de présenter les avancées de la démarche. Une première diffusion a eu lieu à Paris en juin 2007, l'évaluation et le deuxième plan d'actions seront à l'ordre du jour du congrès 2010. Le centre confédéral a pour ambition de disséminer la démarche au niveau de ses 102 fédérations départementales, puis auprès des 30 000 associations adhérentes réparties sur tout le territoire, et élabore actuellement un guide méthodologique dans ce but.

⇒ Hélène Guinot - [hguinot@laligue.org](mailto:hguinot@laligue.org)

### Université Populaire dans le Val de Marne

Le 16 octobre dernier, le **Conseil général du Val de Marne** a ouvert pour la troisième année son Université populaire du développement durable et de l'eau. Cette Université est accessible gratuitement et sans inscription préalable à toute personne qui souhaite mieux comprendre les enjeux du développement durable et s'impliquer personnellement dans une démarche citoyenne et responsable. Le programme de l'automne 2007 aborde la problématique des **changements climatiques** sous différents angles. Des personnalités comme Gilles Clément, Albert Jacquard, Hervé Kempf sont déjà intervenus dans la première session en octobre-novembre. Les programmes suivants porteront, d'ici la clôture prévue le 18 mars, sur « Développement Durable et Médias » et « Imaginer une ville durable et solidaire » et « L'espèce humaine va-t-elle disparaître ? » [www.cg94.fr](http://www.cg94.fr)

⇒ Vincent Roger - [Vincent.Roger@cg94.fr](mailto:Vincent.Roger@cg94.fr)

## ACTUALITES DES ADHERENTS SUITE

### Festival du vent : un eco-festival exemplaire

La 16<sup>ème</sup> édition du Festival du Vent s'est clôturée le 4 novembre à Calvi en présence de Pierre Rahbi, Patrick Viveret, Boris Cyrulnik; Hervé Kempf, Robert Lion... Lors du Festival, l'ADEME a diffusé en avant-première la charte internationale des éco-festivals (à télécharger en décembre 2007). Il s'agit d'adopter une attitude éco-responsable pour l'organisation de ces événements en termes de transport, de déchets, d'eau, de bruits; de préservation de ressources naturelles et d'individus. Le Festival du vent a mis en place cette éco-attitude au fil des années : utilisation de papier recyclé, vaisselle biodégradable, transports écologiques, tri sélectif et communication responsable avec le guide de l'éco-festivalier. Des actions concrètes ont été mises en place cette année : Halte aux sacs plastiques, Ecocup, Oui au papier recyclé, Du Jetable au Durable (avec le WWF France et l'agence O<sub>2</sub> France), Sème pas tes piles... On attend prochainement le bilan carbone du festival du vent.

[www.lefestivalduvent.com/](http://www.lefestivalduvent.com/)

⇒ Pascal Boyer - [pascale@lefestivalduvent.com](mailto:pascale@lefestivalduvent.com)

## SUIVI DES ENGAGEMENTS

### Engagement 1 :

**Eco-Emballages**, en partenariat avec l'Association nationale des industries alimentaires (Ania) et l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (Ilec), s'engage pour réduire les déchets d'emballages ménagers à la source, augmenter le taux de recyclage, promouvoir l'usage des matériaux recyclés et sensibiliser les consommateurs. Le plan vise d'ici à 2012 à contribuer à la réduction des déchets à hauteur de 1kg/an/habitant ; augmenter le taux de recyclage des emballages ménagers à 75% et introduire progressivement des matériaux recyclés dans les emballages plastiques. Les trois partenaires vont concevoir dans les six mois un rapport destiné au gouvernement. Les conséquences de ces propositions pour l'emploi (en particulier l'emploi de proximité) y seront évaluées.

⇒ Anne Delander - [anne.delander@ecoemballages.fr](mailto:anne.delander@ecoemballages.fr)

## NOUVEAUX ADHERENTS

Le Conseil d'administration du Comité 21 du 15 octobre 2007 a agréé dix nouveaux adhérents :

**Eco-Systèmes** organise et facilite la collecte et le recyclage des déchets électriques et électroniques (DEE). La société propose aux producteurs une prise en charge complète de leurs obligations contre le versement d'une contribution financière, redistribuée aux distributeurs et aux collectivités afin de promouvoir la collecte sélective des DEEE. Eco-systèmes compte 1 300 adhérents qui ont généré plus de 900 000 tonnes de produits mis sur le marché en 2006. Eco-Systèmes c'est aussi 10 000 points de collecte, 43 prestataires de collecte et de logistique, 46 prestataires de traitement, 115 centres de regroupement, 80 centres de traitement. Le chiffre d'affaires de 2006 est de 15 000 k€. [www.eco-systemes.com](http://www.eco-systemes.com)

⇒ Dominique Mignon - [dmignon@eco-systemes.fr](mailto:dmignon@eco-systemes.fr)

Créé en 1999, **Expansion et développement** est spécialisé dans les services liés aux activités éoliennes en France et à l'étranger. Cette société a conçu en 2007 WINDELA®, un système d'éclairage public fonctionnant de façon autonome à partir d'énergies renouvelables (solaire et éolien). WINDELA® a reçu un prix d'encouragement lors du

Salon des Maires dans la catégorie « Aménagement de la ville ». Le concept entre, à partir de février 2008, dans sa phase de développement industriel. [www.windela.com](http://www.windela.com)  
⇒ Jean-Jacques Roetyncq - [jj.roetyncq@windela.com](mailto:jj.roetyncq@windela.com)

Le groupe **Nextim**, né en 2007, est issu du rapprochement de cinq sociétés d'intérim et de prestations de services en ressources humaines, et représentant ensemble plus de 20M€ de chiffre d'affaires. 400 collaborateurs travaillent en moyenne chaque jour pour le groupe. Certifié ISO 9 001, l'entreprise développe une démarche de qualité et s'est engagée dans la lutte contre les discriminations en signant la « charte des entreprises temporaires pour la non-discrimination et pour l'égalité de traitement et la diversité ». [www.nextim.fr](http://www.nextim.fr)

⇒ Marc Hofer - [marc.hofer@nextim.fr](mailto:marc.hofer@nextim.fr)

**Jeulin**, éditeur de solutions pédagogiques à destination de l'enseignement scientifique et technique, propose depuis 1925 des équipements de salles de physique, des ressources à usage pédagogique et des travaux pratiques. Très engagée auprès des établissements scolaires et des collectivités territoriales, elle a mis en place un cycle 3R (réduire, réutiliser, recycler), et collecte les piles, les produits chimiques... De la conception aux emballages et à la distribution, le cycle de vie des produits est pris en compte. L'entreprise est engagée socialement avec l'embauche de CAT et de personnels handicapés. [www.jeulin.fr](http://www.jeulin.fr)

⇒ Thierry Letac - [tletac@jeulin.fr](mailto:tletac@jeulin.fr)

**Chambly**, ville de l'Oise de plus de 9 000 habitants, investit depuis 1995 pour le développement durable : amélioration de la qualité de l'eau, mise en valeur des berges, utilisation de matériaux et technologies économiques et écologiques, éclairage public, pistes cyclables... La commune souhaite aujourd'hui aller plus loin en adoptant un Agenda 21 local. Le cahier des charges est d'ores et déjà défini : calendrier du processus, logo, site Internet [www.chambly-agenda21.fr](http://www.chambly-agenda21.fr). Dans ce cadre, la ville souhaite rejoindre le réseau d'acteurs du développement durable du Comité 21 qui compte déjà la région Picardie et le département de l'Oise. [www.ville-chambly.fr](http://www.ville-chambly.fr)

⇒ David Lazarus - [david.lazarus@libertysurf.fr](mailto:david.lazarus@libertysurf.fr)

**Roscoff**, ville du Finistère de près de 4 000 habitants, intervient dans de nombreux domaines pour concilier qualité de vie et attractivité économique du territoire, depuis de nombreuses années : enfouissement des réseaux, réduction massive des panneaux publicitaires, chartes d'enseignes, piétonnisation des rues, valorisation du patrimoine naturels et architectural, aides au plus démunis, développement d'un éco-tourisme, ... Pour aller plus loin et structurer son action, la collectivité s'engage dans un Agenda 21. [www.roscoff.fr/](http://www.roscoff.fr/)

⇒ Eric Hennebaux - [dgs.mairie@roscoff.fr](mailto:dgs.mairie@roscoff.fr)

**Bearn Initiatives Environnement (BIE)** est une association créée en 2001, qui a pour principale mission l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires, des citoyens et des acteurs locaux. Elle a impulsé une dynamique d'Agenda 21 scolaire sur le territoire de la Communauté de communes du Béarn et sur celui de La Soule. Elle travaille également auprès des collectivités, des associations et des entreprises de son territoire afin de promouvoir le développement durable. [www.bie.fr](http://www.bie.fr)

⇒ Benoît Monel - [benoit.morel@bie.fr](mailto:benoit.morel@bie.fr)

Association créée en 2000 à Marseille, **Citoyens de la Terre**, a pour objectif de préserver et valoriser la diversité du patrimoine naturel en favorisant la prise de conscience de

notre responsabilité collective. Elle intervient en Provence et en Méditerranée sur le thème de l'économie sociale et solidaire avec le réseau Mesclun, sur le thème de l'éducation à l'environnement et au développement durable avec le réseau graine PACA et sur le tourisme responsable et solidaire avec **EVEIL**, dont elle anime le réseau d'acteurs dans le département. [www.citoyensdelaterre.org](http://www.citoyensdelaterre.org) et [www.eveil-tourisme-responsable.org](http://www.eveil-tourisme-responsable.org)  
⇒ Virginie Vaicbourdt - [eveil@citoyensdelaterre.org](mailto:eveil@citoyensdelaterre.org)

**Méditerranée 2000**, association basée à Cannes la Bocca, agit depuis 1989 en faveur de l'éducation à l'environnement en particulier auprès du public scolaire de la région méditerranéenne. Elle développe depuis cinq ans des actions en faveur du développement durable telles que l'animation d'ateliers destinés aux salariés de collectivités et d'entreprises. Elle mène également un projet intitulé « l'appropriation de la notion de développement durable : de l'outil à l'action » dans le cadre d'une recherche-action avec le laboratoire de l'université de Nice Sophia-Antipolis. Serge Antoine en fut le Président de 1991 à 1996. [www.mediterranee2000.org](http://www.mediterranee2000.org)  
⇒ Caroline Vieillard - [caroline.vieillard@mediterranee2000.org](mailto:caroline.vieillard@mediterranee2000.org)

## RENCONTRE-DEBAT DU COMITE 21

### « Quels agendas après le Grenelle de l'environnement ? »

Le 22 novembre, le Comité 21 accueillait un débat sur le thème « Quels agendas après le Grenelle de l'environnement ? » : **Bettina Laville**, Conseiller d'Etat, présidente d'honneur du Comité 21 et auteur du rapport sur la transparence des consultations régionales et du forum Internet du Grenelle de l'environnement a animé le débat entre **Nathalie Kosciusko-Morizet**, Secrétaire d'Etat chargée de l'écologie et **Marie-Christine Blandin**, Sénatrice du Nord et vice-présidente du groupe 2 « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles » du Grenelle. Nathalie Kosciusko-Morizet est revenue sur la réussite du Grenelle, « véritable exercice ouvert participatif, y compris sur la méthode...construite au fur et à mesure » alors que la configuration était risquée et que les parties prenantes n'y croyaient pas au départ. **Marie-Christine Blandin** a mis l'accent sur la responsabilité des collectivités : « ce qui s'est passé au niveau central pourrait mal résonner au niveau local ». Pourtant, les débats en région ont été de bonne qualité, soulignait Bettina Laville. En seconde partie, le débat a abordé l'après-Grenelle et comment inscrire les mesures décidées dans la durée. Certaines propositions seront entérinées rapidement par voie réglementaire, c'est le cas du bio dans les cantines et la restauration collective des administrations d'Etat, par exemple. D'autres mesures seront approfondies par des comités opérationnels, très techniques. Une trentaine de comités opérationnels est prévue comme par exemple sur le bâtiment existant, le bâtiment public de l'Etat ou encore le bâtiment public des collectivités (la liste n'est pas encore officielle). Les décisions seront rendues mi-janvier. Enfin, seront votées une première loi du Grenelle fin janvier 2008 et une loi complémentaire au printemps. Un comité de suivi se réunira tous les ans pour évaluer l'adéquation résultats/objectifs. Nathalie Kosciusko-Morizet a conclu sur les propositions portées au niveau européen (baisse de la TVA sur les produits propres, compensation carbone aux frontières de l'Europe), la mise en cohérence des mesures européennes avec les objectifs nationaux et la préparation de la présidence française de l'Union européenne.

## 3 QUESTIONS A...

### Sandie Bernard, chef de service éducatif à la direction Enfance de la mairie de Lille

A l'occasion de la sortie du guide « *La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable - enjeux, recommandations et retours d'expériences* », le Comité 21 a interrogé Sandie Bernard sur les actions d'éducation au développement durable du quartier de Wazemmes à Lille.

#### Quels sont les grands enjeux en matière d'éducation au développement durable à l'échelle du quartier de Wazemmes à Lille ?

Trois grands enjeux ont été retenus : initier au développement durable les enfants pour modifier leurs habitudes quotidiennes ; sensibiliser les enfants à la restructuration du quartier et les rendre acteurs ; enfin fédérer les structures associatives et municipales du quartier ainsi que les parents autour d'un projet commun.

#### Comment avez-vous réussi à impliquer les citoyens dans vos projets de développement durable ?

C'est dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire, que nous amenons les enfants du quartier de Wazemmes et leur famille à devenir des éco-citoyens. Ils constatent aujourd'hui le gaspillage des énergies, la pollution, le nombre considérable des déchets, les dangers de l'effet de serre...et sont amenés à réfléchir sur des solutions (tri sélectif, changement des habitudes de consommation et des comportements. Le projet est décliné en différentes actions sur « le Wazemmes de demain ». Ce dernier regroupe des ateliers sur le temps scolaire, péri ou extra-scolaire. Les thématiques abordées avec les enfants concernent recyclage, habitation et vie quotidienne, circulation et transport, prévention et citoyenneté. Le budget total de cette opération est de 5 100 €.

#### Quels sont vos projets à venir ?

Nous lançons une action avec les commerçants du quartier qui a pour objectif de travailler la capacité relationnelle entre commerçants, d'instaurer un climat de confiance entre jeunes et commerçants et de renouer le dialogue et la notion de citoyenneté au-delà de la vie scolaire.

Propos recueillis par le Comité 21

### Les écoles de Wazemmes se lancent dans la démarche Agenda 21 scolaire

Toutes les écoles de Wazemmes, publiques et privées, ont répondu à l'appel afin de mettre en place une démarche d'Agenda 21 scolaire commune. Elles en sont au stade de la mobilisation de la communauté éducative et des partenaires autour de l'Agenda 21. Une réunion tous les deux mois a lieu sur les thématiques de développement durable (eau, énergie, nature...) et sur les temps scolaires et extra-scolaires des enfants. Une présentation du projet Agenda 21 a été réalisée pour les partenaires associatifs du quartier. Le projet de collège Haute Qualité Environnementale, actuellement en construction sur Wazemmes, a été présenté aux enfants afin de leur donner des explications pédagogiques et leur montrer la cohérence entre les projets (ce projet sera suivi dans son évolution par l'association Montevideo qui réalisera un reportage pendant toute la durée du chantier). Financièrement, cette démarche a bénéficié des subventions du conseil de quartier, de la ville de Lille et celles obtenues dans le cadre d'un appel à projet.

⇒ Sandie Bernard - [sabernard@mairie-lille.fr](mailto:sabernard@mairie-lille.fr)

# LE COMITE 21 EN ACTION

## Agenda de décembre

3: Groupe de travail marketing – secteur tourisme

4 : Groupe de travail marketing – secteur banque et finance

5 : Paris - Intervention de Nicolas Blanc lors de la « Journée d'évaluation et de dialogue sur la responsabilité sociétale des entreprises du médicament » organisée par les entreprises du médicament

5 : Bourg en Bresse - Intervention de Christine Delhaye sur la méthodologie au stage Agenda 21 scolaire organisé par la **Ligue de l'enseignement**

6 : Groupe de pilotage Entreprises-Collectivités

7 : Paris - Groupe de suivi des Agenda 21 de Parcs nationaux régionaux organisé par le MEDAD

14 : Paris - Intervention au colloque « Eduquer au développement durable », atelier « Ce qui se vit dans les établissements, les associations » organisé par l'Institut Catholique

17 : Conseil d'administration

18 : Groupe de travail suivi de l'engagement 3 « Respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions » en partenariat avec **ENDA**

20 : Paris - Atelier n° 3 de l'Observatoire des pratiques territoriales de développement durable

## Rubans du développement durable 2008

Le 20 novembre, le Comité 21, l'**Association des maires de France**, l'**Association des maires de grandes villes de France** et **Dexia** ont lancé les Rubans du développement durable 2008 à l'occasion du centième congrès des maires de France. Les Rubans du développement durable identifient et valorisent depuis 2003 les démarches exemplaires des collectivités locales. En cinq ans, 52 collectivités locales ont ainsi été distinguées. Contrairement aux années précédentes où seulement 10 collectivités étaient récompensées, en 2008, toutes les démarches de qualités obtiendront le Ruban. Un jury d'experts analysera les dossiers au regard de trois critères : organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable ; vision stratégique et plan d'actions ; actions réalisées. Clôture des candidatures : le 5 mai 2008 et dossier de candidature à télécharger sur [www.rubansdudeveloppementdurable.com](http://www.rubansdudeveloppementdurable.com)  
⇒ Antoine Charlot - [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org)

## 4<sup>èmes</sup> assises des Agenda 21 départementaux

Le Comité 21, l'**Assemblée des départements de France** et le **Conseil général de l'Essonne** ont organisé les 4<sup>èmes</sup> assises des Agenda 21 départementaux à Marcoussis, le 15 et 16 novembre. Dans la continuité du grenelle de l'environnement, ces 2 jours ont été un moment riche de débats, politiques et techniques, autour des enjeux du 21<sup>e</sup> siècle. Ces rencontres ont rappelé le lien étroit à établir entre la protection de l'environnement et la cohésion sociale, préalable indispensable à l'ancrage du développement durable. Eric Guillon a également souligné la responsabilité majeure des départements dans l'organisation de la contagion, à travers la conditionnalité des aides publiques, la mise en réseau des acteurs et l'organisation d'appels à projets. Garants de l'architecture territoriale du développement durable, les départements contribuent largement à l'appropriation des Agenda 21 par les collectivités locales. Ces assises ont été l'occasion d'engager la 2<sup>de</sup> édition de l'Agenda 21 de l'Essonne, traduisant l'ambition du département de passer d'engagements « internes » à un plan d'actions du territoire, concret et évaluable, porté par l'ensemble des acteurs de l'Essonne. Le Comité 21 est partenaire de cette nouvelle version de l'Agenda 21. Rappelons qu'à ce jour, 31 départements sont engagés dans un Agenda 21.  
⇒ Antoine Charlot - [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org)

## A Lire

- Le **rapport quadriennal «GEO-4»** a été publié le 25 octobre dernier par le Programme des Nations unies pour l'environnement. C'est le rapport de l'ONU le plus complet sur l'environnement, préparé par environ 390 experts et révisé par plus de 1 000 autres partout dans le monde. Il évalue l'état actuel de l'atmosphère, de la terre, de l'eau et de la biodiversité, décrit les changements intervenus depuis 1987 et identifie les actions prioritaires. Il indique que les menaces les plus graves pour la planète, notamment le changement climatique, le taux d'extinction des espèces et le défi consistant à alimenter une population croissante figurent parmi les nombreux problèmes qui n'ont pas été résolus et qui mettent l'humanité en danger. Le rapport Geo-4 conclut que si « *les gouvernements doivent être au premier plan, les autres acteurs sont tout aussi importants pour réussir à atteindre le développement durable. Nous comprenons mieux les défis actuels et le moment est venu d'agir rapidement afin de sauvegarder notre survie et celle des générations futures.* » Sorti le 25 octobre 2007 - 80\$.  
⇒ [www.unep.org](http://www.unep.org)

- Le **Guide des collectivités éco-responsables** réalisé par l'ADEME a conçu, en partenariat avec l'**Association des Maires de France** et le **Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables**, un guide méthodologique qui apporte aux élus et aux agents les moyens d'engager puis de pérenniser des démarches éco-responsables au sein de collectivités. Il comprend également des exemples d'actions et retours d'expériences, des outils méthodologiques créés par les collectivités partenaires, des témoignages vidéos, des ressources bibliographiques. 40 euros.  
⇒ [www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=48323&p1=00&p2=06&ref=17597](http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=48323&p1=00&p2=06&ref=17597)

## Eco-Dates

- 03/12** : Paris – 2<sup>ème</sup> débat de l'Observatoire de la ville sur « Les quartiers durables : nouvel enjeu de la ville de demain ? » [www.observatoiredelaville.com](http://www.observatoiredelaville.com)
- 04/12** : Paris – Les utopiades de l'ARENE : Une métropole durable de 10 millions d'habitants, une utopie ? - [www.arenedf.org](http://www.arenedf.org)
- 05/12** : Paris : Journée d'évaluation et de dialogue sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Médicament - [www.leem.org](http://www.leem.org)
- 5-6/12** : Strasbourg – Entretiens territoriaux de Strasbourg 2007 sur « Les collectivités territoriales et la société française : les 10 défis à relever » - [www.inet-ets.net](http://www.inet-ets.net)
- 6-7/12** : Paris – 5<sup>ème</sup> Forum mondial du développement durable - [www.fmdd.fr](http://www.fmdd.fr)
- 07/12** : Angers – 3<sup>ème</sup> Rencontre **Angers 21** sur « le développement durable, levier du développement économique » - [www.angersloiremetropole.fr/ra21](http://www.angersloiremetropole.fr/ra21)
- 7-8/12** : Courchevel – 2<sup>ème</sup> édition du Forum International pour le développement durable [www.planetworkshops.org](http://www.planetworkshops.org)
- 10-12/12** : Nantes - 1<sup>er</sup> Forum mondial de la mobilité durable [www.governance-mobility.org](http://www.governance-mobility.org)
- 13-14/12** : Paris – Séminaire sur la prospective des modes de vie, de la consommation et du commerce [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)
- 17-18/01** : Avoriaz – 2nd Forum International d'Avoriaz sur le thème « Les stations de montagne s'engagent pour la planète » - [www.avoriaz.com](http://www.avoriaz.com)

**Comité 21 - 132 rue de Rivoli - 75001 Paris**  
tél.: 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) - [www.comite21.org](http://www.comite21.org)